

MODÈLES DE COURRIELS : GESTIONNAIRES



Message clé aux gestionnaires : Le harcèlement sexuel est un enjeu de santé et de sécurité

OBJET : Votre rôle – Formation à l'intention des personnes qui sont témoins de harcèlement sexuel en milieu de travail

Garantir la santé et la sécurité au travail est notre priorité. Nous demandons à tous les employés de regarder une série de vidéos d'environ 30 minutes au total qui portent sur la question du harcèlement sexuel et sur le rôle que peuvent jouer les personnes qui sont témoins de tels incidents. Avant l'envoi du courriel du [DATE] annonçant la formation, vous pouvez regarder les vidéos au lien suivant : [Formation à l'intention des témoins de harcèlement sexuel](#).

La formation aborde la question d'un point de vue de santé et sécurité au travail dans le but de garantir un environnement de travail respectueux et offre des conseils sur les manières d'offrir du soutien en tant que témoin. Veuillez inciter tous vos employés à suivre la formation, et répondre à toutes les questions susceptibles de surgir par la suite. Si vous organisez régulièrement des réunions du personnel, faites-en un point à l'ordre du jour.

Une fois la formation terminée, les employés recevront un certificat électronique qu'ils pourront ensuite vous acheminer afin que vous l'ajoutiez à leur dossier personnel.

En plus de la formation, nous avons mis au point une [Politique sur la prévention du harcèlement sexuel](#) que les employés doivent connaître. Il peut s'agir d'un autre point à l'ordre du jour de votre réunion du personnel.

Vous trouverez ci-jointe une fiche de [questions fréquemment posées](#) qui répond aux questions qui pourraient être posées au sujet de la formation.



Message clé aux gestionnaires : Nous avons tous et toutes un rôle à jouer

OBJET : Encourager la participation – Formation à l'intention de témoins de harcèlement sexuel en milieu de travail

Les personnes qui observent des actes de harcèlement sexuel jouent un rôle essentiel dans le maintien d'un lieu de travail sécuritaire et respectueux. C'est pourquoi le [DATE], nous enverrons un courriel à tous les employés les invitant à regarder une série de courtes vidéos, d'environ 30 minutes au total. Ces vidéos font partie de la nouvelle formation à l'intention des témoins de harcèlement sexuel qui traite du harcèlement sexuel en milieu de travail. Vous pouvez regarder les vidéos à l'avance au lien suivant : [Formation à l'intention des témoins de harcèlement sexuel](#).

Veuillez faire parvenir ces vidéos aux membres de votre équipe et les inciter à suivre la formation. Si vous organisez régulièrement des réunions du personnel, faites-en un point à l'ordre du jour. Une fois la formation terminée, les employés recevront un certificat électronique qu'ils pourront ensuite vous acheminer afin que vous l'ajoutiez à leur dossier personnel.

En plus de la formation, nous avons mis au point une [politique sur la prévention du harcèlement sexuel](#) que les employés doivent connaître. Il peut s’agir d’un autre point à l’ordre du jour de votre réunion du personnel.

Vous trouverez ci-jointe une fiche de [questions fréquemment posées](#) qui répond aux questions qui pourraient être posées au sujet de la formation.



Message clé aux gestionnaires : Nous ne tolérons pas le harcèlement sexuel au travail

OBJET : Tolérance zéro – Formation à l’intention des témoins de harcèlement sexuel en milieu de travail

Nous n’avons aucune tolérance pour le harcèlement sexuel en milieu de travail. C’est pourquoi nous encourageons tous les employés à regarder une série de vidéos, d’environ 30 minutes au total, qui portent sur les façons d’aider en tant que témoin d’actes de harcèlement sexuel commis au travail.

Le [DATE], nous enverrons un courriel à tous les employés pour les inviter à regarder la série de vidéos d’environ 30 minutes au total. Vous pouvez regarder les vidéos à l’avance au lien suivant : [Formation à l’intention des témoins de harcèlement sexuel](#).

Il est important que les employés connaissent l’existence de ces vidéos et soient encouragés à suivre la formation. Si vous organisez régulièrement des réunions du personnel, faites-en un point à l’ordre du jour. Une fois la formation terminée, les employés recevront un certificat électronique qu’ils pourront ensuite vous acheminer afin que vous l’ajoutiez à leur dossier personnel.

En plus de la formation, nous avons mis au point une [politique sur la prévention du harcèlement sexuel](#) que les employés doivent connaître. Il peut s’agir d’un autre point à l’ordre du jour de votre réunion du personnel.

Vous trouverez ci-jointe une fiche de [questions fréquemment posées](#) qui répond aux questions qui pourraient être posées au sujet de la formation.